

Convention de partenariat



NIVEAU D'ENGAGEMENT

Année 2015

Dans le cadre de la Convention signée le 30 janvier 2014 entre l'Union Départementale des CCAS et CIAS de Côte d'Or (UDCCAS21) et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Côte d'Or (CPAM),

Le CCAS de ...DIJON.....

Représenté par ...Françoise TENENBAUM, Vice-Présidente

S'inscrit au niveau d'engagement n° ...3.....pour l'année 2015.

Ce niveau d'engagement sera reconduit les années suivantes par tacite reconduction. Tout souhait de modification devra être formulé par écrit.

Fait à ...DIJON.....,

17 AVR. 2015

En trois exemplaires originaux, le.....

Signature du représentant du CCAS

La Vice-Présidente du Centre
Communal d'Action Sociale
Françoise TENENBAUM